



Bulletin Municipal



De l'art...non des Arts!

Les travaux commencent

Le coin des enfants

IMPORTANTE REHABILITATION DE VOIRIE

Bien nécessaire après toutes les constructions du lotissement et une dégradation importante, l'aménagement de la voirie de la rue du 19 Mars 1962 a débuté. Pour bien comprendre son état et l'importance des travaux qui y sont programmés, il est important de rappeler que la rue du 19 Mars 1962 n'était, au commencement, qu'un chemin d'exploitation. Cet accès n'est devenu une rue qu'après avoir été sommairement bitumé. De ce fait, cette voie ne possède pas de « fondation » en bonne et due forme, il faut donc la retravailler en profondeur.

Ces travaux s'étaleront en deux tranches, l'une sur l'année 2014 – 2015 et l'autre sur l'année 2015 – 2016.



La première tranche comprendra la zone allant de la rue du 19 mars 1962 à la partie nord de la rue des Petits Prés. Création de trottoirs, réseau pluvial et éclairage public sont prévus.

La deuxième tranche ira de la rue des Petits Prés jusqu'au complexe sportif. Un élargissement de la voirie permettra l'intégration de trottoirs et d'une piste cyclable à partir du cimetière. L'effacement des réseaux d'électricité et de téléphone est également prévu, ainsi que la pose d'éclairage public. Ces aménagements ont pour but la sécurisation de tous, petits et grands, se rendant aux salles et terrains sportifs à pied, à vélo ou même en voiture.

Ces travaux sont confiés à l'entreprise EURO-VIA, en collaboration avec Eiffage Energie, SIEL et France Télécom, pour un coût total de 600 000 €.



CAUE 37

Des conseils architecturaux gratuits.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre-et-Loire (CAUE 37) est domicilié sur la ville de Tours depuis son ouverture en 2010. Sa vocation est de promouvoir la qualité architecturale et paysagère et de préserver le cadre bâti. Ses missions répondent aux besoins des particuliers et des collectivités. Qu'il s'agisse d'une construction, d'une rénovation, d'un agrandissement, d'un achat de terrain ou de maison, de l'édification d'une clôture voire de la réhabilitation d'un bâtiment, nous vous conseillons dans votre projet, vous décidez ensuite. Afin de préparer ce rendez-vous veuillez nous contacter par mail au caue37@caue37.fr ou par téléphone au 02 47 31 13 40.

À partir du 5 Janvier 2015, notre calendrier change. Nous recevrons également les particuliers de 9h à 17h, à : **Tours** -> Tous les mercredis de chaque mois, et ce, toujours sur rendez-vous auprès du CAUE.

CAUE 37 – 45 rue Bernard Palissy, 37000 Tours. Tél. : 02 47 31 13 40, courriel : caue37@caue37.fr. Notre site Web : www.caue37.fr & retrouvez-nous les réseaux sociaux : https://twitter.com/CAUE_37

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 10 décembre 2013

- Révision du règlement et des prestations du cimetière
- Révision du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère)
- Décision modificative au budget

Conseil du 12 mars

- Révision et renouvellement du contrat de fourniture de gaz
- Renouvellement d'un bail logement social
- Demande de subvention au titre des contrats départementaux de développement solidaire
- Participation aux frais de scolarité des enfants hors commune
- Exercice du droit de préemption SAFER
- Recrutement d'un agent contractuel
- Choix d'un prestataire pour la VMC des bâtiments scolaires
- Votes du budget communal et des taux d'imposition

Conseil du 28 mars

- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints

Conseil du 8 avril

- Délégation du conseil municipal au Maire
- Indemnités de fonction des élus

- Constitution et installation des différentes commissions permanentes

Conseil du 13 mai

- Décision modificative au budget
- Désignation des membres de la commission communale des impôts directs
- Subventions aux associations
- Extension du réseau d'eau potable et du réseau électrique

Conseil du 10 juin

- Délégation au Maire
- Modification de la commission des impôts directs (composition)
- Restauration scolaire : choix du prestataire
- Indemnité allouée au comptable du Trésor
- Maîtrise d'œuvre : aménagement de la rue du 19 mars et de la rue des petits prés

Conseil du 4 septembre

- Décisions modificatives au budget
- Tarif des temps périscolaires
- Transformation du Plan d'Occupation des Sols
- Modification d'un temps partiel en temps permanent
- Création d'un poste, nous souhaitons la bienvenue à Laura SABARD

Inscrivez-vous en mairie pour recevoir le compte-rendu des conseils municipaux par mail.

VIE SCOLAIRE

Répartition des classes

TPS – PS – MS → C. MAUDET

GS – CP → P. FORMEN

CE1 – CE2 → S. DUPRAT

CM1 – CM2 → N. MABON

Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.)

Suite au décret ministériel du 24 janvier 2013, la municipalité a mis en place les TAP. Depuis la rentrée 2014, ils fonctionnent chaque semaine les lundi, mardi, jeudi de 16h à 17h30, sous forme d'ateliers (Tarif 1.65 € pour 1h30). Les TAP ne sont pas obligatoires.

Tarif : 1,65 €(1h30) - Planning sur notre site internet.

Garderie Municipale

Pour les enfants scolarisés :

du lundi au vendredi inclus de 7h00 à 8h20 et de 16h00 à 19h00

Tarif demi-heure : 1^{er} enfant 0,55 €

2^{ème} enfant 0,28 €

Tarif demi-journée : 4,84 €

Cantine Municipale

(inscriptions en Mairie, menus sur radislatoque.fr)

Tarifs : 3,55 € pour les enfants domiciliés à Saint-Genouph

3,76 € pour les enfants hors commune

L'ETAT CIVIL

Naissances :

DA SILVA Eliott
 BERAULT DURIS Nelly
 DO NASCIMENTO DE SA Ruben
 VRIGNON Antoine
 PETIT Freya
 LE PAGE Zoé
 LE PAGE Lilou
 DA SILVA William
 DA SILVA Lucie

Mariages :

Anne MANNLEIN / Valérie AGRAFEUIL
 Jérémie DELHOMME / Mélissa VARENNE
 Crépin BEYEME / Marjorie MACEDEAU
 Thomas GARABEDIAN / Louise REGENT

Décès :

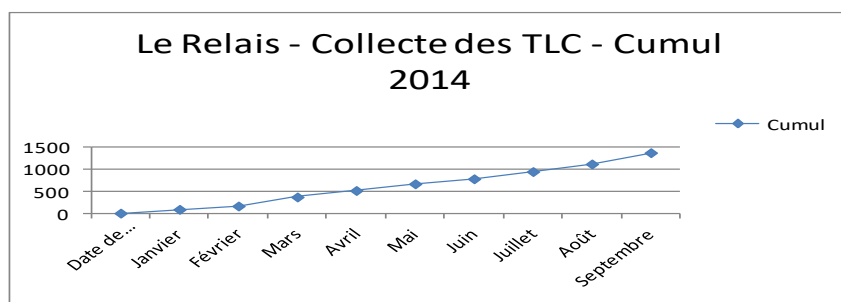
DAVID Lucette
 CHIQUEUR André
 BREHERET Jacky
 MAUDOUX Bernard
 JEAN Léone
 PRECETTI Pierre
 FOURET Mauricette

LE RELAIS

La collecte des textiles rue des Petits Prés.

La commune de St Genouph, en partenariat avec «Le Relais», vous permet de vous débarrasser de vos textiles.

Depuis le 1er janvier 2014, 1.37 tonnes de TLC ont été collectées sur notre commune, soit 1.33 kg par habitant. La collecte sélective des TLC constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Merci à tous.



Evolution des collectes pour notre conteneur en 2014.

LE C.C.A.S.

Cette structure fonctionne au sein de la Mairie. Elle peut vous aider si vous rencontrez des problèmes dans votre quotidien : difficultés financières passagères, dossier à établir, recherche d'accueil pour personne âgée, ... dans le respect d'une stricte confidentialité.

Actions :

Visite à nos aînés : les membres du CCAS et les conseillers municipaux leur ont porté la traditionnelle brioche du 14 juillet, ce qui permet de maintenir une relation avec chacun d'eux.

Spectacle offert aux enfants :

Cette année, la compagnie Cerise et Clémentine nous a fait découvrir les instruments de musique cachés dans le grenier, à travers un sketch « moi, je veux jouer de la trompette. ». Le jeune public, venu nombreux, a largement participé et a apprécié le goûter « chouquettes » avec rafraichissements servi à l'issue du spectacle.

La Banque Alimentaire :

Suite à la collecte sur notre commune, 252 Kg de denrées alimentaires et diverses ont été remis à l'Association.

LA BIBLIOTHEQUE

De nouveaux ouvrages ont été acquis renouvelant ainsi le fonds de bibliothèque de façon conséquente.

Faites-nous vos doléances en matière de lecture ; nous nous efforcerons de les satisfaire dans la mesure du possible.





classe.

Les 98 élèves sont répartis dans 4 classes, de la petite section de maternelle au CM2.

L'école accueille cette année une nouvelle enseignante, Mme Rodriguez qui décharge Mme Duprat chaque mardi.

Melle Laura Sabard a été recrutée par la municipalité en complément de service d'ATSEM pour la classe de GS/ CP.

L'année passée a été particulièrement sportive.

Les CE2-CM1-CM2 sont partis en classe découverte au Blanc durant 3 jours. Ils ont pu pratiquer : de l'escalade, du tir à l'arc, de la spéléologie et de la course d'orientation...

Bien entendu cela ne fut qu'un projet parmi tant d'autres, mais de taille !

Les CE1/CE2 ont participé aux rencontres de danse et se sont produits sur la scène de l'Escale à St Cyr devant d'autres écoliers et collégiens.

Les PS/MS/GS/CP ont pratiqué l'équitation et découvert le monde du cheval aux écuries de La Paulnière près de Loches. Ils y ont fait une marche à la découverte du milieu forestier.

Au cours de cette nouvelle année

- les classes de PS/MS/GS/CP participeront à l'opération « école et cinéma » qui permet aux élèves d'aller voir au cinéma Les Studios, deux films dans l'année.

Ces films sont choisis pour leur intérêt pédago-

« A l'École Publique de Saint-Genouph »

Les classes ont fait leur rentrée cette année avec de nouveaux horaires et une nouvelle répartition des journées de

ENSEIGNEMENT - SANTE - ENTREPRISE

www.radislatoque.fr

RESTORIA - Siège Social - Parc l'Angevinière
12 rue Georges Mangel CS 50955
49009 ANGERS Cedex 01
02 41 21 18 50

RESTORIA
Cuisiner, une belle histoire de familles

gique et sont travaillés en classe avant et après la projection.

- Les classes de CE1/CE2/CM1/CM2 auront la possibilité d'écouter un grand orchestre au Grand-Théâtre de Tours.

- Un projet jardinage concernant toute les classes sera mis en œuvre avec la collaboration d'une intervenante extérieure.

Vous pourrez suivre tous ces projets sur le site internet de l'école à l'adresse suivante : <http://ec-saint-genouph.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>.

Voici le calendrier des manifestations :

- le 10/10 : participation de l'école aux journées de l'art organisées par la municipalité.
- du 19/11 au 26/11 : Quinzaine du livre
- le 12/12 : fête de Noël
- le 13/02 : carnaval
- le 13/06 : fête de l'école et kermesse

Pierrette Formen, directrice remplaçante de l'école de Saint-Genouph.

Spizz

Pizza et Burger

JEUDI de 17h30 à 21h00 à St Genouph
Changement de jour

Base tomate

Junior : 8 € 1 pers : 10 € 2 pers : 13 € MEGA : 20 €

*Pizza
pâte fraîche
artisanale
Sur commande au
06 87 68 27 76*

LES DECHETS

Déchetterie :

Une carte vous permet d'accéder à la déchetterie, il vous suffit d'appeler au 02.47.37.05.03 afin de retirer l'imprimé nécessaire.

Les horaires d'accès sont : 9h-12h30, 13h30-17h45 du mardi au samedi et 9h - 12h30 le dimanche.

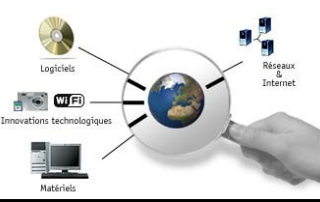
La déchetterie est fermée les lundis, dimanches après-midi et jours fériés.



SOFT MANAGER

INFRASTRUCTURE ET RESEAUX D'ENTREPRISE

Informatique d'entreprise



Maintenance



Au service des entreprises tourangelles depuis 1994

Tel : 02 47 65 76 67 - contact@softmanager.fr
46 route de Vaux Z.A. des Artisans 37300 JOUE LES TOURS

Les déchets verts :

Si vous avez un jardin, vous pouvez commander gratuitement un composteur de 320 litres auprès de Tours plus au 02 47 78 13 02.

Les végétaux doivent être déposés **sans sac plastique, ni emballage d'aucune sorte** dans la benne, à votre disposition à côté du parking de la salle des sports, un week-end sur deux les semaines impaires. **Les feux de végétaux** sont interdits par la loi au titre du règlement sanitaire départemental. Cependant, votre commune les tolère, à condition d'éviter toute nuisance pour le voisinage, **entre le 15 octobre et le 15 mars**. Le reste du temps, la benne prévue à cet effet doit être utilisée.



Doigts de Fée

STYLISTE ONGULAIRE
Valérie

43 rue de la gare
37510 SAINT GENOUPH
carvalho.valerie@bbox.fr
06.72.20.56.13



HELDER BATIMENT TOURAINE

Etanchéité-Bardage

CARVALHO Helder
Gérant

Port. : 0608710267
Fax : 0179733480
carvalho.helder@neuf.fr

43 rue de la Gare
37510 SAINT GENOUPH

Collecte des déchets ménagers et tri sélectif:

La collecte a lieu actuellement le **jeudi** à partir de 6 heures. Les poubelles ne doivent pas séjourner plus de 24 heures sur la voie publique. Quand la semaine comporte un jour férié **avant** le jour de collecte, celle-ci est reportée d'une journée.

Les encombrants :

Les gros encombrants présentés sur le trottoir sont collectés uniquement sur rendez-vous auprès de Tour(s) Plus: 02.47.80.12.12.

La collecte de verre :

Des containers sont à votre disposition: rue des Petits Prés, rue de Mar-say et rue de la Rabinière.

LA LOCATION DES SALLES

	SALLE POLYVALENTE 200 pers		SALLE COMMUNALE 50 pers	
Habitant	Convention	hors convention	Convention	hors convention
Vin d'honneur	65 €	130 €	50 €	91 €
Soirée de 17h à 8h	175 €	290 €	70 €	140 €
Journée de 8h à 19h	175 €	290 €	70 €	140 €
Pour 24h de 8h à 8h	236 €	365 €	91 €	173 €
Pour 48h de 8h à 8h	335 €	520 €	140 €	280 €

LES TRANSPORTS A ST GENOUPH

Les Horaires des bus : ligne 34

Lundi à Vendredi

				A	C
Les Nouies	6.57	7.21	8.20	13.30	14.56
Terres Fortes	7.01	7.25	8.24	13.34	15.00
Les Pavillons	7.05	7.29	8.28	13.38	15.04
Route St Genouph	7.09	7.33	8.32	13.42	15.08
La Riche Centre	7.12	7.36	8.35	13.45	
Docteur Chaumier	7.16	7.40	8.40	13.49	
Lamartine	7.18	7.42	8.42	13.51	
St Eloi	7.20	7.45	8.45	13.54	
Jean Jaurès	7.25	7.51	8.51	13.59	
Gare Vinci	7.28	7.54	8.54	14.02	
La Riche Soleil					15.13

INFORMATIONS

A : Circule uniquement le mercredi

B : Ne circule pas le mercredi

C : Cet horaire est desservi uniquement sur réservation, en appelant du lundi au samedi de 6h à 19h au 02.47.66.70.70. Ce bus circule uniquement le mercredi

D : Cet horaire est desservi uniquement sur réservation, en appelant du lundi au samedi de 6h à 19h au 02.47.66.70.70

Samedi

			D
Les Nouies	6.57	8.20	14.56
Terres Fortes	7.01	8.24	15.00
Les Pavillons	7.05	8.28	15.04
Route St Genouph	7.09	8.32	15.08
La Riche Centre	7.12	8.35	
Docteur Chaumier	7.16	8.40	
Lamartine	7.18	8.42	
St Eloi	7.20	8.45	
Jean Jaurès	7.25	8.51	
Gare Vinci	7.28	8.54	
La Riche Soleil			15.13

Dimanche/ jours de fêtes

	D	D
Les Nouies	11.11	14.09
Les Ecoles	11.15	14.13
Les Pavillons	11.19	14.17
Route St Genouph	11.23	14.21
La Riche Centre	11.26	14.24
Docteur Chaumier	11.29	14.27
Lamartine	11.32	14.30
St Eloi	11.35	14.33
Jean Jaurès	11.38	14.36
Gare Vinci	11.40	14.38



BUREAU D'ÉTUDES EN INFRASTRUCTURES

au service des collectivités territoriales

Parc d'activités de la Boitardière

274 rue du Château d'Eau - 37530 CHARGÉ

Tél : 02 47 30 11 98 Fax : 02 47 30 08 56 ap-solu@wanadoo.fr

www.maitredoeuvre-apsolu.fr

Les tickets à l'unité sont vendus par le conducteur, ils coûtent 1,50 €. Le réseau est gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.

Avec un abonnement mensuel, vous avez un accès illimité au réseau Fil bleu pendant un mois.

Sans engagement, plus simple et moins chère, la **carte Liberté**, personnalisée, est toujours chargée pour circuler autant que vous le souhaitez. Le coût de vos voyages est prélevé automatiquement le 15 du mois suivant.

LES TRANSPORTS A ST GENOUPH Les Horaires des bus : ligne 34

Lundi à Vendredi

	A	A		B		C	B
La Riche Soleil						18.35	
Gare Vinci	11.53	12.22	16.26	17.09	17.45		18.25
Jean Jaurès	11.56	12.25	16.29	17.12	17.48		18.28
St Eloi	12.00	12.29	16.34	17.17	17.53		18.32
Lamartine	12.03	12.32	16.37	17.20	17.56		18.35
Docteur Chaumier	12.05	12.34	16.40	17.23	17.59		18.38
La Riche Centre	12.08	12.37	16.44	17.27	18.03		18.42
Route St Genouph	12.12	12.41	16.48	17.31	18.07	18.40	18.46
Les Pavillons	12.19	12.46	16.53	17.35	18.11	18.45	18.51
Terres Fortes	12.25	12.51	16.58	17.39	18.15	18.49	18.55
Les Nouies	12.32	12.56	17.04	17.44	18.19	18.54	19.00

Le Taxi-bus : tout comme les bus, vous pouvez prendre une correspondance à La Riche Soleil pour une autre direction avec votre ticket.

Retrouvez sur le site de la commune un lien direct vers la fiche horaire de la ligne 34

Samedi

			D
La Riche Soleil			18.35
Gare Vinci	12.22	16.26	18.25
Jean Jaurès	12.25	16.29	18.28
St Eloi	12.29	16.34	18.32
Lamartine	12.32	16.37	18.35
Docteur Chaumier	12.34	16.40	18.38
La Riche Centre	12.37	16.44	18.42
Route St Genouph	12.41	16.48	18.46 18.40
Les Pavillons	12.46	16.53	18.51 18.45
Terres Fortes	12.51	16.58	18.55 18.49
Les Nouies	12.56	17.04	19.00 18.54

Dimanche/ jours de fêtes

	D	D
Gare Vinci	14.40	17.15
Jean Jaurès	14.42	17.17
St Eloi	14.45	17.20
Lamartine	14.48	17.23
Docteur Chaumier	14.50	17.25
La Riche Centre	14.54	17.29
Route St Genouph	14.58	17.33
Les Pavillons	15.03	17.38
Terres Fortes	15.07	17.42
Les Nouies	15.12	17.47

Le Train :

Nous vous rappelons que St Genouph est desservie par le TER Centre. Renseignements auprès de la SNCF.

Le Taxi-bus :

Ce taxi est disponible les mercredis et samedis après-midi sur réservation en appelant au 02.47.66.70.70 la veille. Au départ de la mairie à 14h, il dessert les arrêts de la commune pour arriver à La Riche Soleil vers 14h30. Le coût d'un billet est de 1,50 €.

**saint-georges
granulats** 

**SABLES et GRAVIERS ALLUVIONNAIRES
MATERIAUX CALCAIRES et FALUNS
Vente aux particuliers et entreprises**

Livraisons toutes quantités

Siège Social : « La Ballastière »

37700 SAINT-PIERRE DES CORPS

Tél. 02 47 32 23 41 - Fax 02 47 44 67 98

DIVERS

Le Recensement :

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement. Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est **exigé pour présenter les concours et examens** organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter



l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS (02.44.01.20.50)
mail :

csn-angers.jdc.fct@intra.def.gouv.fr



Qu'est-ce que le diabète ?

Le diabète est un trouble de l'assimilation, de l'utilisation et du stockage des sucres apportés par l'alimentation. Cela se traduit par un taux de glucose dans le sang (appelé glycémie) élevé : on parle d'hyperglycémie.

Pour connaître ce taux, un dosage de la glycémie est pratiqué en laboratoire. On distingue principalement deux taux types de diabète :

Le diabète de type 1 : est habituellement découvert chez les sujets jeunes : enfants, adolescents ou adultes jeunes. Les symptômes sont : soif intense, urines abondantes amaigrissement rapide.

RODRIGUES Jorge

maçonnerie, ravalement
rénovation, carrelage

7, rue du bourg
37510 SAINT-GENOUPH
Tel:02 47 45 59 38

ent.rodrigues@cegetel.net



La Maison Départementale de la Solidarité, MDS a déménagé, changé de nom et s'est installée sur le site Mame à TOURS.

Voici les nouvelles coordonnées

**Maison Départementale de la
Solidarité TOURS MAME
47 bis Boulevard PREUILLY
37 000 TOURS**

Tel : 02 47 37 74 24 (inchangé)

Fax : 02 47 39 97 36 (modifié)

Le diabète de type 2 apparait généralement chez le sujet de plus de 40 ans. Le surpoids, l'obésité et le manque d'activité physique sont la cause révélatrice du diabète de type 2 chez les sujets génétiquement prédisposés. Sourd et indolore, le développement du diabète de type 2 peut passer longtemps inaperçu. Différents traitements existent. Si vous avez un doute, des questions, n'hésitez pas à consulter votre médecin et demander conseil à votre pharmacien.

Présence verte :

L'association « PRESENCE VERTE TOURAINE » permet aux personnes seules, âgées ou handicapées de rester chez elles en toute sécurité. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ou consulter le site internet : www.presenceverte.fr

Le bruit :

L'usage des tondeuses à gazon, outils et autres appareils dont le fonctionnement est facteur de nuisances sonores pour le voisinage est toléré :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les animaux :

Les chiens ne doivent pas divaguer sur le territoire de la commune sous peine d'amende ou de mise en fourrière. Les propriétaires des chiens classés en catégorie 1 et 2 doivent se conformer aux dispositions de la loi (évaluation comportementale, formation, obtention du permis de détention d'un chien catégorisé auprès de la mairie). Propriétaire, pensez à informer la mairie si votre animal a disparu.

Les frelons asiatiques :

Nous pouvons agir contre ce fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent. Seules les reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc...

pour en sortir courant février et commencer à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons disposer des pièges dans nos jardins pour attraper ces futures fondatrices de nids : 1 reine = 2 000 à 3 000 individus! Pour fabriquer ces pièges il suffit de découper le tiers supérieur d'une bouteille en plastique, et de le retourner dans la partie basse, puis de verser 10 cm d'un mélange de bière brune, de vin blanc (pour repousser les abeilles), et de sirop de cassis. Laisser en place ces pièges de la mi février à la fin avril, après cette période, les futures reines auront commencé à se reproduire. L'an passé avec un seul piège posé à DAX...72 frelons ont été éliminés!

Emmaüs Touraine :

Cette association a pour but de venir en aide aux personnes en difficulté. Pour y parvenir, elle sollicite votre générosité : sur simple appel téléphonique au 02.47.26.43.25, vous pouvez faire enlever gratuitement les objets, meubles, vêtements, appareils électroménagers, etc... que vous souhaitez donner. Accueil, dépôts et ventes :

Joué les Tours, 18 r. Béguine, les mercredis et les vendredis de 14h30 à 18h



AFIN de MIEUX vous SERVIR
VOTRE SUPER U
SE MODERNISE- U DRIVE - S'AGRANDIT
coursesu.com
MERCI de VOTRE FIDELITE PENDANT LES TRAVAUX





Le SIEIL vous appartient

Le SIEIL est un établissement public de coopération intercommunal, géré par un comité syndical. Il

est principalement chargé de **développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité**, dont l'exploitation est confiée au **concessionnaire ERDF**, sous le contrôle permanent du SIEIL.

Outre l'électricité, le SIEIL a étendu la gamme de ses compétences à la **distribution de gaz, la gestion de l'éclairage public, la cartographie numérisée et, aujourd'hui, les énergies renouvelables**. Il s'agit de compétences dites « à la carte », au choix des communes adhérentes.

L'année 2013 a été marquée par la **montée en puissance du service Eclairage Public**. Les 98 communes, ayant transféré cette compétence au SIEIL, ont compris qu'elles avaient tout à y gagner : des économies substantielles sur leur facture de maintenance et un engagement vers le développement durable.

L'Etat a fait du développement des véhicules « décarbonés » une des priorités de sa politique de

réduction des gaz à effet de serre. Après la loi Grenelle 2, le Préfet d'Indre et Loire a établi en septembre 2010 un plan d'action pour la croissance verte et a demandé au SIEIL d'assurer le déploiement des bornes de recharge électrique. Après enquête, le SIEIL a décidé d'installer une centaine de bornes. **A terme, 276 bornes devraient ainsi mailler le territoire**, sur des sites propices aux déplacements.

En effet, l'autonomie des véhicules électriques proposée actuellement par les constructeurs peut parfaitement convenir à des usages urbains ou périurbains. Les bornes peuvent accueillir deux véhicules simultanément et sont compatibles avec tout type de véhicule électrique. **L'accès au réseau s'effectue via une carte, délivrée par le SIEIL** et la recharge est gratuite durant les deux premières an-

SIEIL

12 - 14, r. Blaise Pascal

BP 51314

37013 Tours cedex 1

Téléphone : 02 47 31 68 68

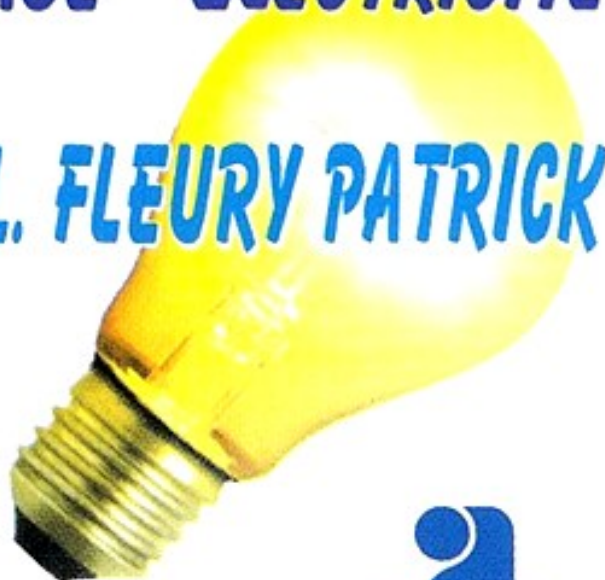
Courriel : sieil@sieil37.fr



PLUMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ



E.U.R.L. FLEURY PATRICK



41 rue Jules Verne
37520 LA RICHE



Tél. : 02 47 45 52 32 - Fax: 02 47 45 50 30

Le Marché de Noël :

Peu de soleil mais beaucoup de convivialité pour le Marché de Noël organisé par la Municipalité le dimanche 7 décembre. En centre bourg et dans les boutiques, le public pouvait trouver cadeaux, décorations, bijoux, tableaux, ... à des prix raisonn-



nables. Les commerces de bouche proposaient huîtres, fougères, pizza, légumes du terroir, gâteaux, chocolats et confitures, ... à no-

ter la présence également d'un stand « forme et santé ».

L'association des Parents d'élèves, installée dans le préau, proposait boissons chaudes, crêpes, marrons grillés ainsi que diverses gourmandises et petits cadeaux.

Les enfants n'étaient pas oubliés : le Père Noël les accompagnait dans sa calèche tirée par « Caline » que tout le monde connaît ...



L'association « à fleur de contes » accueillait les enfants dans la Bibliothèque pour un temps de repos agréable.

« Les Voix Gênelphiennes » et le chœur de l'AOC Musical Est ont clôturé très agréablement cette journée.



La Journée de l'Art :

Cette sixième édition a rassemblé plus d'une vingtaine d'artistes qui se sont distingués par la qualité des

œuvres qu'ils ont présentées. Les enfants n'ont pas été avares de chefs d'œuvres. Ces derniers ont plu aux visiteurs comme aux artistes professionnels. Une excellente ambiance a régné tout au long de cette journée, les exposants



ont été satisfaits de leur participation à cette manifestation, même si le public n'était pas aussi nombreux qu'on aurait pu l'attendre. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Le Forum des Associations :

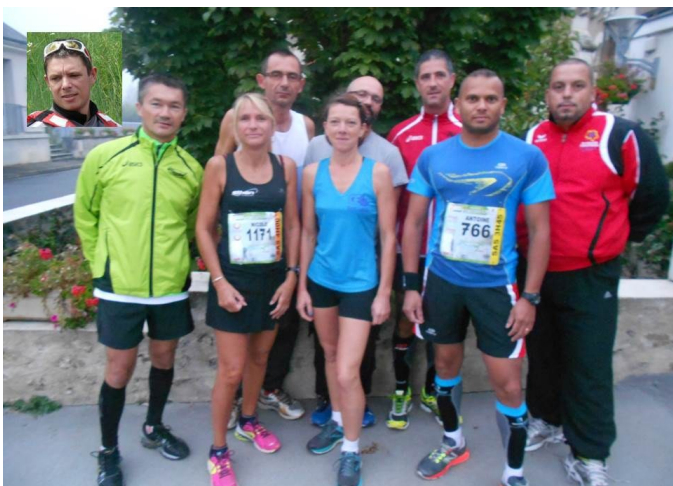
Ce forum est l'occasion pour tout un chacun de découvrir et de s'essayer à la pratique d'un sport, d'un loisir. Comme à l'accoutumée, les Associations gênelphiennes étaient bien représentées. Au delà du but de cette manifestation, il s'agit toujours d'un moment convivial. Un bon nombre des membres des associations partagent même le repas du midi dans une ambiance festive. Cette journée propose de nombreux temps forts tels que démonstrations, matches, vidéos...

Les Maisons Fleuries : Remise des prix le 5/11/14.

Un moment très agréable de convivialité a rassemblé les amoureux du jardinage, sans oublier notre sympathique jury : M. PERPOIL, M. DHOMETTE et M. CREOLA toujours prêts à nous apporter aide et conseils. Classement des lauréats :

- 1- Jacques et Thérèse TESSIER – 28 r des Nouies
- 2- Florent et Christine POTEL – 73 r de la Gare
- 3- Ginette GUIBOUT – 3 r de l'Auberdrière
- 4- Yvette FRANCOIS – 9 r de la Gare
- 5 ex- Alain et Michèle RICHARD – 36 r de la Gare
- 5 ex- Claudette LOISEUR – 54 r de l'Auberdrière
- 7- Pascal et Nadine MALTAS - 53 r de la Gare
- 8- Monique ROPION – 11 r des Terres Fortes
- 9- Yvette MAUDOUX – 10 r du Bec de l'Isle
- 10- Ginette DIGUET – 2 r de l'Auberdrière
- 11- Madeleine BRUN – 27 r du Bourg
- 12- Jean-Daniel ROUVELIN - 49 r de l'Auberdrière
- 13- Véronique BRIAND – 21 r des Petits Prés

LE MARATHON : UNE PREMIERE REUSSIE!



Début juin nous apprenions que la première édition du **marathon « Touraine Loire Valley »** traverserait St Genouph le **21 septembre**, et que la restauration des quelques 400 bénévoles se ferait dans notre village.

Un comité d'organisation communal s'est rapidement mis en place pour permettre aux Genulphiens de participer massivement à cet événement. C'est grâce aux différentes associations que nous avons réussi à trouver 76 bénévoles le jour J.

Ils se sont impliqués dans différentes fonctions (ou équipes)

- **SIGNALEMENT** aux carrefours (18 pers)
- **RAVITAILLEMENT** pour les coureurs (16 pers)
- **EPONGEAGE** (6 pers)
- **ECO RAMASSAGE** pour la propreté du bourg (11 pers dont 6 ados)
- **RESTAURATION** pour les bénévoles (10 pers)
- **MONTAGE et DEMONTAGE DES STANDS** (15 pers)

Mais une fête ne peut pas être réussie sans l'adhésion de tous.

Agriculteurs et maraîchers ont installé 2 belles re-

morques garnies de leurs produits aux entrées du village, montrant ainsi leur savoir-faire.

Une équipe de 9 genulphiens (Stéphane, Nicole, Véronique, Luis, Fabrice, Jérôme, Damien, Patrick, Frédéric) nous ont représenté en parcourant les 42,195 km. Leur passage a été source de beaucoup d'encouragements. Un grand bravo à eux et à tous les marathonien pour le courage et la persévérance dont ils ont fait preuve, ainsi que pour la performance accomplie.

Les pompoms girls de l'Accro du Volant ainsi que les différents orchestres ont animé le village durant toute la course

Vous avez été nombreux à venir soutenir et encourager ces 3 500 coureurs de tous horizons

Merci à tous les bénévoles, sans qui rien n'est possible, et rendez-vous l'an prochain le 20 septembre 2015 pour la 2ème édition du marathon « Touraine Loire Valley »

Début des inscriptions pour les bénévoles en mai.

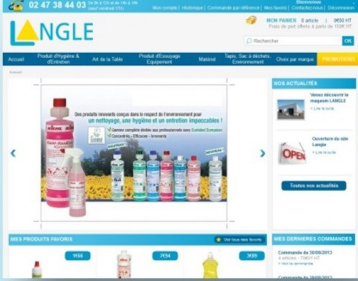
Contactez la Mairie ou Eric ROYER

(accrodivolant.stg@orange.fr)





Venez découvrir notre site



Commandez sur
www.langle.fr
ouvert 24h/24 7j/7

Produits d'Hygiène & Matériels de Nettoyage

Une équipe à votre écoute & un SAV à votre disposition

Vente & location de machines d'entretien

Notre magasin : 23 rue du petit Plessis 37520 LA RICHE
Téléphone : 02 47 38 44 03 Fax : 02 47 38 03 55
Mail : langle@wanadoo.fr



AGENDA DES FESTIVITES

Mois de janvier

- 10 Visite aux aînés par le Comité des fêtes
- 12 Vœux du Maire
- 20 AG Club de l'amitié
- 25 Randonnée/galette club Gym
- 24 Bal de l'USGfoot

Mois de février

- 13 Carnaval école/APE
- 21 Concours de belote du Club de l'amitié

Mois de mars

- 14 20 h soirée Paëlla/APE
- 15 Repas des Anciens
- 21 Soirée Couscous/Fleur de Henné
- 28 Théâtre de la Poussinière

Mois de avril

- 11 Concours de belote du Club de l'amitié
- 17 Découverte d'un pays/école
- 18/19 Découverte d'un pays
- 19 Brocante de la Chorale
- Tournoi de l'ADV mi avril

Mois de mai

- 8 Défilé

Mois de juin

- 14 Kermesse de l'école/APE
- 20 Concert fin de saison Chorale
- 21 Spectacle Fleur de Henné
- 27/28 Foire à l'entrecôte



Le Comité des Fêtes
vous souhaite une

tionnement, soutenus par de nombreux bénévoles.

AMBIANCE !!

Sous le tempo de DISCO SUN-LIGHT et la charmante STEPHANIE

vous avez, nous l'espérons, passé une ex-

cellente soirée. Ce petit retour au terroir, mijoté par le Traiteur Bertrand DOUSSET a-t-il satisfait vos papilles ? NOUS ESPERONS VOUS RETROUVER L'ANNEE PROCHAINE.

LA COUTUME

Le 10/01/2015 nous toquerons aux portes des chaumières de nos aînés, pour partager un moment d'échange convivial, que nous avons plaisir à perpétuer.

A VOS AGENDAS !

Rendez-vous pour la 26^{ème} Foire aux entrecôtes à l'échalote les 27 et 28 juin 2015.

UN QUART DE SIECLE accompagné par les cumulus et généreusement soutenu par nos indéfectibles visiteurs, qui nous ont fait profiter d'un charmant défilé de parapluies. Merci pour cet échange qui nous a réchauffés.

Dès le déballage des brocanteurs, le soleil s'est invité pour la journée, avec un retour en force de nos visiteurs. TONY BRAM'S et sa troupe ont su maintenir la température au degré le plus haut et ravir son public. L'exhibition du Karaté Club de SAVONNIERES et de MONTS, nous a conquis par son excellente prestation.

Un feu d'artifice grandiose offert par la municipalité, que nous remercions, a clôturé cette belle journée.

LE PREMIER DU SIECLE...

LE MARATHON BIEN SUR !

Certains d'entre nous ont chaussé leurs baskets pour fouler le bitume, d'autres ont participé à l'organisation pluri-associative, pour cet événement mémorable qui mérite que l'on s'en souvienne.

« 13 A TABLE ! »

Suite à l'A.G. nous voici repartis pour une année d'activités intenses, 13 actifs autour des différentes tâches que nous mettons en œuvre pour améliorer notre fonc-



« St Genouph, son église, ses amis. »

Nous sommes heureux de pouvoir présenter notre association dans ce bulletin.

Petit rappel :

L'association a vu le jour en 2006, à l'initiative de Monsieur André Chiquet et d'un petit groupe d'habitants.

Son but : Veiller au maintien et à la préservation

du patrimoine religieux de notre commune en bonne collaboration avec nos élus.

Par exemple, nous avons participé à la repose du calvaire de L'Auberdière sur le mur de notre église, inauguré le 2 novembre 2013.

Suite à l'assemblée générale du 25 avril 2014, le bureau se compose de :

Président : Philippe Péquériaux

Vice-présidente : Marie-Geneviève Martineau

Secrétaire : Véronique Seran

Trésorière : Michelle Fillault

Club de l'Amitié

Comme chaque année, le club a participé à différentes activités. Le 21 janvier 2014 notre assemblée Générale avec dégustation de la galette. Mr Gaston Fourré a laissé son poste de trésorier, Mme Liliane popelin lui succède.

Nouveau bureau : Présidente : Ropion Monique , vice Présidente : Bruzeau Monique Trésorière : Popelin Liliane, Trésorière adj : Fourré Josiane , Secrétaire : Richard Michèle, Secrétaire adj : Bruzeau Monique ,

Membres actifs : Allard Michel, Chantepie Jacques, Decogné Noël, Gazet Michel Daniel ,

Démission de Pasteau Jacqueline , nouvelle élue qui la remplace Guibout Ginette.

Le 21 mai voyage en Vendée « La route de la sardine » 19 personnes du Club étaient présentes

Le 29 juillet Méchoui « Aux Morinières » 46 personnes.

Au cours de l'année nous avons fait quatre concours de belote . Pour 2015 les dates seront

21/02 – 11/04 – 10/10- 14/11. Prochaine assemblée générale le 20 janvier 2015 au cours de laquelle, nous accueillerons avec plaisir de nouveaux adhérents. Après-midi jeux tous les mardi de 14h à 18 h. Belote, tarot, Scrabble , pétanque ,

Le bureau et les adhérents vous souhaitent une bonne année à tous



Les Voix Genuphiennes

Nouvelle saison nouveau chef de chœur

La saison a repris le 17 Septembre et nous avons accueilli notre nouveau chef de chœur Marie-Véronique Herchin. Notre première prestation avec Marie-Véronique aura lieu le dimanche 7 Décembre dans l'enceinte du marché de Noël.

Nos répétitions ont lieu le mercredi de 20h à 22h salle communale (sauf vacances scolaires).

Si vous désirez nous rejoindre n'hésitez pas, 2 cours gratuits vous sont proposés.

La bonne humeur la convivialité, l'assiduité sont

des points forts pour l'épanouissement de notre chœur.

Nous remercions la Municipalité et Tour(s) plus, pour les subventions accordées, ainsi que les Genuphiennes et les Genuphiens pour leur présence lors de nos concerts.

Nous avons en projet quelques rencontres chorales.

CALENDRIER 2015 :

- Brocante 19/04/2015

-Concert fin de saison 20/06/2015

-Assemblée Générale 9/09/15

Suite à l'assemblée générale le bureau se compose comme suit :

Présidente : Yannick Pequeriaux (0247455244)

Vice présidente : Janick Menou

Secrétaire : Louissette Avenet

Secrétaire Adjointe : Geneviève Marquet

Trésorière : Ginette Guibout

Trésorière Adjointe : Michelle Filault

Membres actifs : Monique Bruzeau et Joelle Dousset.

La chorale vous adresse tous ses souhaits musicaux pour l'année nouvelle.





Après une saison 2013/2014 très moyenne et qu'on peut qualifier de transition, l'USG aborde la saison 2014/2015 avec de nouvelles ambitions, l'année

de ses 40 ans (événement dignement célébré le 21 juin dernier grâce au concours de quelques anciens de la maison).

Enfin débarrassé de ses soucis liés au statut de l'arbitrage (l'USG compte depuis cette saison dans ses rangs deux arbitres !), disposant depuis un an de nouvelles installations très confortables et fort de sa bonne quarantaine de licenciés seniors, le club a pu dès cette saison inscrire une équipe réserve en championnat de 5ème division et l'équipe fanion joue à nouveau les premiers rôles dans sa poule de 4ème division avec, à l'approche de la trêve hivernale, le ferme espoir d'aller enfin au bout en fin de saison.

Face à cet agréable développement de ses structures, l'USG a aussi su attirer de nouveaux et nécessaires dirigeants à l'intersaison (l'équipe dirigeante est composée cette saison de 21 personnes, sous la houlette du Président Aziz El Bouri), chargés de contribuer au bon fonctionnement du club où les seuls mots d'ordre resteront à jamais convivialité, fair-play, esprit, engagement sportifs et bonne humeur !

Afin de se donner les moyens de ses ambitions, le

club multiplie également l'organisation de manifestations et événements. Outre le traditionnel Bal du Foot (le samedi 24 janvier 2015 cette saison) l'USG s'est également lancée dans l'aventure de la tenue d'un vide-grenier organisé aux abords du Stade des Petits Prés en septembre et d'un tournoi de sixte organisé en juin en fin de saison (Challenge Gaëtan Daunay) et qui connaît un franc succès.

Les entraînements des équipes seniors ont lieu le mercredi et le vendredi à partir de 19h30. MM Cédric Paré et Olivier Martinache sont responsables respectivement des équipes 1 et 2, et M. Dominique Méré est le nouveau référent arbitrage du club. Il ne reste plus maintenant qu'à l'USG de se doter d'équipes de jeunes, la création d'une école de foot, nécessaire pour continuer à avancer sportivement, étant sans aucun doute le prochain, mais non des moindres, challenge du club !

Suivez toute l'actualité de l'Union Sportive Gênulphienne sur internet:

<http://us-saintgenouph.footeo.com>

www.facebook.com/us.saintgenouph

Contacts:

M. Aziz El Bouri (Président):

06 19 12 27 38

M. Olivier Martinache (Correspondant général):

06 67 89 36 29

551456@lcfot.fr ou us-saintgenouph@footeo.com



L'association TAROT CLUB GENULPHIEN a été créée en juillet 2011.

Au 02 septembre 2014, le club de tarot compte 20 membres.

Le club est aussi affilié à la Fédération Française de Tarot (FFT).

Si vous aussi, aimez jouer au TAROT, venez nous rejoindre tous les vendredis à partir de 20h30 :

Salle des sports – rue des petits prés- 37510 Saint-

Genouph.

Vous pouvez contacter l'association au 02 47 45 04 75 ou 06 66 33 61 04 (Mr BARBERON Alain)

Président : Alain BARBERON





Pour cette saison 2014/2015, toujours deux activités proposées : GYMNASTIQUE et QI GONG.

Les cours de **GYM** se déroulent au gymnase, en musique et dans une ambiance décontractée, tapis, steps, élastibandes, ballons, haltères... sont à disposition pour les 3 cours.

La cotisation annuelle de 83 € donne accès aux 3 cours de la semaine :

- mardi de 19h à 20h GYM TONIQUE
- jeudi de 19h30 à 20h30 GYM TONIQUE
- jeudi de 17h à 18h GYM DOUCE

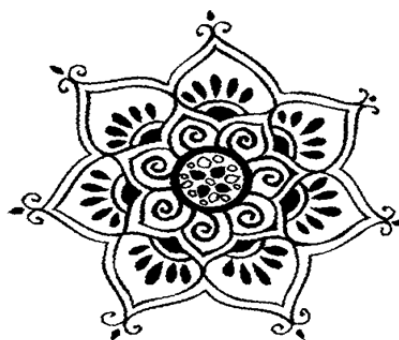
Ces cours sont dispensés par des animateurs salariés de l'association « SPORT ANIM 37 »

LIA, STEP et ZUMBA sont inclus dans le calendrier remis à chaque adhérent(e) lors de l'inscription.

L'âge minimum requis est de 16 ans au 31 mars suivant l'inscription.

Le **QI GONG** est assuré par Jocelyne Le Moan . Les cours se déroulent le lundi de 19h à 20h15 au gymnase, l'inscription est de 115 €.

Accrogym c'est aussi des moments de convivialité, auxquels les adhérents peuvent inviter conjoints, enfants, amis, voisins...



Du changement chez Fleur de Henné

Dans l'association Fleur de Henné de St Genouph, une nouvelle équipe de

professionnelles vient d'être constituée.

En effet, les cours de danse orientale pour adultes, qui se déroulent chaque lundi de 19h30 à 20h30, seront maintenant assurés par Noémie, suivis par le cours de zumba de 20h30 à 21h30 qui lui, sera géré par Chrystel Arthuis.

Par ailleurs, vous pouvez aussi retrouver un cours de fitness réservé aux enfants de plus de 5 ans le

- dimanche 25 janvier 2015 : randonnée, suivie de la galette des rois, pour réunir marcheurs et non marcheurs.

- en juillet 2015 (date à définir) : sortie vélo.

Merci à la municipalité et à Tour(s)Plus qui nous soutiennent par le prêt du gymnase et par leurs subventions.

Pour tout renseignement :

- Francine Proust : Présidente 02 47 45 52 80
- Josette Rouer : Vice-présidente 02 47 45 50 17
- Madeleine Petit : Trésorière 02 47 45 57 06
- Romy Maltas : Trésorière adjointe
- Véronique Briand : Secrétaire
- Michèle Richard : Secrétaire-adjointe

Christiane Kubik et Nathalie Lelarge : membres actifs.

Vous pouvez aussi nous contacter par mél : accro-gym@laposte.net

Prochaine AG le lundi 14 septembre 2015 à 20h30, salle communale. Votre participation est fortement souhaitée pour avoir le quorum nécessaire, de plus c'est un moment d'échanges très important pour le fonctionnement de l'association.

TRES BONNE ANNEE A TOUS

mercredi après-midi de 14h à 15h, donné par Julie. Tous ces cours se déroulent à la salle polyvalente de St genouph.

De plus, vous pouvez retrouver toute l'équipe de Fleur de Henné le 21 mars 2015 lors de la soirée couscous (pour toute réservation, veuillez contacter Latifa El bouri) et le dimanche 21 juin pour le spectacle de fin d'année de l'association à la salle polyvalente.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez joindre :

Latifa El Bouri au 06.98.45.66.18 ou

<http://fleur-de-henne.jimdo.com/>

Inscrivez-vous en mairie pour recevoir le compte-rendu des conseils municipaux par mail.



Malgré un climat morose, l'« **Accro du Volant** » ne connaît pas la crise. Les adhérents ont repris le chemin des courts de badminton cette saison. Ils se retrouvent dans la bonne humeur pour se défouler, aux horaires suivants :

Lundi : 9h - 11h. Jeux libres

Lundi : 20h15 - 23h. Jeux libres.

Mercredi : 18h45 - 23h. Jeux libres

Samedi : 10h - 12h .11-17 ans en deux groupes.

Encadrement: Baptiste / Swan / Vincent / Éric / Christophe

Comme chaque année, l'ADV vous invite à venir encourager nos graines de champions (et nos vieilles pousses) à l'occasion du Tournoi de l'ADV qui aura lieu mi Avril

Président : Eric Royer, 02 47 45 50 87

Trésorière : Eliane Blanchard

Secrétaire : Damien Bossé

Vice-président : Philippe Pequeriaux

Trésorière adjointe : Cécile Brunet

Secrétaire adjoint : Olivier Henault

Membre actif : El Bouri Latifa Christophe Brunet

<http://accro-du-volant.asso-web.com/index.php>

Nous remercions la municipalité, Tours Plus pour leur soutien, ainsi que les bénévoles pour leur dévouement.



L'Association des parents d'élèves a repris les manifestations afin d'aider l'équipe enseignante à la réalisation de sorties et projets scolaires dont, cette année, l'achat d'un tableau numérique.

La vente des pains au chocolat a repris le vendredi à la sortie de l'école, à 16h00.

Nous avons organisé la cinquième bourse aux jouets ainsi que la tombola de Noël avec de nombreux lots à gagner. Nous étions présents au marché de Noël.

Programme de l'année 2015 /2016

SOIREE PAELLA : le Samedi 14 Mars à 20h (salle polyvalente)

Nous vous attendons nombreux pour passer un moment convivial en famille ou entre amis.

Le bénéfice de cette soirée financera l'achat d'un tableau numérique pour l'école.

Carnaval : vendredi 13 Février : après midi festif avec l'équipe enseignante

Vente de brioches : avril- mai 2015

Kermesse : Samedi 14 juin.

Le bureau de l'APE remercie la municipalité ainsi que les parents d'élèves pour leur aide lors des manifestations et présente ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

Le bureau de l'APE

Présidente Sylvie Hémond



L'atelier informatique vous accueille les mercredis de septembre à juin 2015

- **NOUVEAU** : de 15h à 16h30 (débutants) avec Alain ATTALI
- de 17h à 18h30 (confirmés) avec Eliane BLANCHARD

Voilà maintenant 5 ans que la salle informatique a ouvert ses portes.

Nous vous proposons de progresser en informatique en réalisant des ateliers : réalisation de documents (lettres, menus, tableaux...), retouches simples de photos, utilisation d'internet,...

L'atelier est fermé pendant les vacances scolaires. Vous pouvez nous joindre aux numéros suivants :

Alain : 06 71 63 27 23

Eliane : 06 04 40 08 25



Pour la quatrième année, le club de Bicross Génulphien G2X a repris la saison avec un nouveau bureau et de nouveaux adhérents. L'association compte à ce jour 20 pilotes en sections loisirs

et compétiteurs dans les catégories allant de 6 ans et moins à 19/29 ans. Après une saison 2013-2014 satisfaisante, le club s'est classé troisième sur huit en compétition régionale sous l'égide de la fédération sportive UFOLEP.

Les entrainements ont repris les vendredis soir de 18h30 à 20h30 sur un terrain éclairé, bien entendu, le club reste ouvert aux nouveaux adhérents.

Le projet de notre association pour cette saison

est de terminer les travaux d'aménagement de la piste. A cette occasion, nous remercions nos sponsors ainsi que les membres actifs pour leurs soutiens. Les compétitions départementales et régionales se dérouleront les 30 et 31 mai 2015. A cette occasion, nous vous invitons toutes et tous à venir nous rejoindre pour soutenir nos pilotes dans une ambiance conviviale.



La saison a commencé par :

- le recrutement de Léo ETOC, entraîneur joueur diplômé qui a pour mission l'animation des entraînements des jeunes le mercredi,

- l'arrivée de deux joueurs évoluant dans d'autres clubs du département, venus renforcer nos deux équipes fanion, pour des accessions en division régionale supérieure,

- l'arrivée d'un joueur pour renforcer une équipe évoluant en départementale.

Ses arrivées ne font malheureusement pas oublier les départs de jeunes joueurs prometteurs, que nous regrettons, partis évoluer dans d'autres structures. Nous comptons à ce jour une trentaine de licenciés.

L'équipe de l'encadrement comprend : un bureau actif de 12 membres, 1 entraîneur diplômé, 3 arbitres régionaux et 2 juges-arbitres qui officient chaque week-end dans le département.

D'un point de vue sportif, le club a pu engager 5 équipes Seniors (dont 2 évoluant au niveau régional). Malheureusement, le manque d'effectif au niveau des jeunes ne nous a pas permis de monter une équipe jeune.

Les objectifs de cette saison sont bien évidemment : de fidéliser nos licenciés, de proposer d'autres services comme des entrainements diri-

gés par notre entraîneur, de recruter d'autres joueuses et joueurs, de maintenir nos deux équipes au niveau Régional et de pérenniser nos forces vives par le biais des formations (entraîneurs, arbitrage, dirigeants).

Le club n'oublie pas de contribuer à accueillir ces joueuses et joueurs qui souhaitent pratiquer notre sport uniquement en loisir (sans compétition).

Les entrainements et le sport loisir se déroulent à la salle Communautaire. Les créneaux horaires sont :

- Le mardi de 20h30 à 00h00 pour les équipes évoluant en championnat
- Le mercredi de 14h00 à 15h30 pour les poussins et benjamins
- 16h00 à 17h30 pour les minimes, cadets et juniors
- 17h30 à 19h15 pour le sport loisir
- Le jeudi de 20h30 à 00h00 pour les équipes évoluant en championnat
- Le vendredi de 17h45 à 19h45 pour les minimes, cadets et juniors
- 20h00 à 00h00 pour tout le monde lorsqu'il n'y a pas de compétition

Les bénévoles du club, nos partenaires financiers et les infrastructures mis à notre disposition par la commune nous permettent la pratique de notre activité dans de très bonnes conditions.

Contacts : Bernard BREUILS au 06 32 93 67 66

Michel HARDOUIN au 02.47.45.52.09

tt.saint-genouph@gmail.com

Envie d'une escapade de charme ou juste de s'évader le temps d'un week-end plein de poésie ? ... Pour la destination, nous allons vous donner des idées au mois d'avril 2015. Voici un petit aperçu, juste de quoi vous mettre en bouche... Trouvez de quel pays il s'agit et surtout régalez-vous !



Entre les paysages désertiques et marins, les villages juchés sur les falaises et les plages de sable fin, ce pays, entre mer et montagne, vous enchantera.

Flânant dans les ruelles d'une ville très colorée, ou admirant les sublimes vues, vous serez envoûtés par l'âme lisboète.

Ce petit coin du monde vous charmera par son histoire, son architecture, sa population et sa culture.



« On dirait le Golden Gate ??? »



et pourtant ce pont, construit en 1966 enjambe le fleuve Tage... Il s'agit du « pont du 25-avril ».



Si vous êtes des amoureux des vieilles pierres, ne me dites pas que vous pouvez rester insensible à la Tour de Belem. Celle-ci date du XVI^{ème} siècle, elle a été érigée pour garder l'entrée du port et protéger l'embouchure du Tage, ainsi que le monastère des Hiéronymites. Ces derniers constituaient des points stratégiques pour envahir la ville...mais quelle ville ?



Des monuments hauts en couleur sont à découvrir.



Tout comme le tramway de la capitale, facilement repérable par sa couleur jaune



A la façon du Christ de Rio , érigé en 1959, Christo Rei culmine à 85 m de hauteur. La vue y est imprenable et le meilleur moment pour y monter est juste avant le coucher du soleil diront les connaisseurs...



Et si vous n'avez toujours pas trouvé, quelques mets du pays devraient vous aider. A déguster sans modération !



Un grand merci à Manu pour ces magnifiques photos.

Les Services

Secrétariat de mairie

Tel : 02.47.45.51.14

Fax : 02.47.45.52.76

Mail : mairie-st-genouph2@wanadoo.fr

Site : www.commune-saint-genouph.fr

Horaires d'ouvertures :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 17h

Mercredi : 8h à 12h

Samedi : 9h à 12h

Permanence du maire :

Mardi de 14h30 à 17h, sur rendez-vous.

Permanence du C.C.A.S. :

Mardi après-midi, et sur rendez-vous.

Services d'urgence

SAMU : 15

SOS MEDECIN :

190 rue du général Renault

37 000 Tours

Tel : 02.47.38.33.33

SERVICE INCENDIE : 18

SERVICE DE GENDARMERIE : 17

2 Avenue de l'orée des bois

37 510 Ballan-Miré

Tel : 02.47.68.26.90

Services sociaux

ASSISTANTE SOCIALE

Le 1^{er} mardi du mois, de 10h30 à 11h30

Dans la salle de réunion de la mairie

Tel : 02.47.37.74.24

CENTRE DE SOINS

Tel : 02.47.66.63.22

1 Place Anne de Bretagne à Tours.

Du lundi au vendredi de 14h à 16h.

Soins gratuits pour les personnes en difficultés

Sur rdv pour les médecins spécialistes.

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

116 rue de la mairie à La Riche

Tel : 02.47.37.32.19

MAISON DEPARTEMENTALE de la SOLIDARITE

47 Bis Boulevard Preuilly

37000 TOURS

Tel : 02.47.37.74.24

La Bibliothèque

est ouverte les :

Mercredi de 14h30 à 18h00

Samedi de 10h à 12h.

Grand choix de livres à votre disposition

Rappel : montant de l'adhésion :
4€ par famille et par an

Directeur de la publication :

C.AVENET

Comité de rédaction :

P.SUARD

M.FRETON

S. HEMOND

V. CARVALHO

Crédit photos : auteurs divers, S. HEMOND, E. ROYER, M BARBOSA

Tirage : 550 exemplaires

Impression : Mairie de Saint-Genouph